

Editorial

Vœux pieux ?

La tradition et la bienséance exigent que chaque année on présente ses vœux.

Quand il ne s'adresse pas à des proches, cet exercice est parfois de pure hypocrisie, qu'il commence par "Mes Chers Concitoyens" ou par "Mes Chers Administrés".

Que souhaiter pour 2003 au Français ? Et bien voici quelques suggestions :

- qu'en rentrant de vacances, il ne trouve pas son usine vidée de tous ses moyens de productions ;
- qu'en allant sur les plages, il ne revienne pas les pieds pleins de pétrole ;
- qu'en recherchant un abri pour se protéger du froid, il ne découvre pas les locaux d'un poste de police ;
- qu'en voulant passer des vacances à l'étranger, il ne se retrouve pas au milieu d'un champ de bataille en Iraq ou en Côte-d'Ivoire ;
- qu'en consultant son médecin, il soit toujours assuré d'être soigné efficacement quelque soit son niveau de revenu ;
- qu'il puisse jouir d'une retraite décente après 40 années de travail, sans devoir recourir à des systèmes complémentaires incertains ;
- qu'il puisse continuer de s'exprimer et de dire son rejet des extrémistes et de l'autoritarisme ;
- qu'il puisse vivre librement sa foi et pratiquer sereinement sa religion ;
- qu'il soit assuré de pouvoir vivre décemment et de prospérer de son travail ou de sa production ;
- qu'il se sente proche, solidaire et fraternel à l'égard de ceux qui vivent autour de lui ;

Voici donc quelques-uns des vœux que l'on peut être tenté d'exprimer en ce début d'année 2003, pour qu'elle se déroule le mieux possible dans la découverte et la compréhension mutuelle.

JMB

A la réunion du Conseil Municipal du 20 Décembre 2002, Roger Rebours a fait état d'un courrier adressé au Maire de Tinténiac (et dont il a reçu une copie), provenant de l'Association **Estiv'** qui a organisé le Festival **Tinté Art Rue**, l'été dernier.

Sans donner davantage de précision, Roger Rebours a indiqué que ce courrier affirmait que la Commune n'aurait pas rempli toutes ses obligations vis à vis de l'Association **Estiv'**.

Louis Rochefort et François Martin ont démenti la vision des choses présentée par Estiv' dans son courrier. Alain Chenais, adjoint en charge du dossier, n'était plus présent quand ce point a été abordé.

Affaire à suivre ...

Comment fonctionne "Tinténiac Pour Tous" ?

Le Collectif "**Tinténiac Pour Tous**" se réunit régulièrement, en général le premier mercredi de chaque mois.

Les participants échangent leurs vues et leurs interrogations sur les sujets abordés par le Conseil Municipal, discutent des informations à publier, font le bilan des actions passées, proposent des activités à mettre en place, de nouvelles idées, des projets, etc...

Tous les participants sont encouragés à donner leur point de vue et il n'est pas rare que les opinions exprimées soient très diverses, voire contradictoires.

Ces réunions sont ouvertes, et vous pouvez y assister comme observateur avant de prendre la décision d'adhérer ou non à l'Association. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez venir voir comment cela se passe.

"**Tinténiac Pour Tous**" comprend 24 adhérents et comporte un Comité de Coordination (Bureau de l'Association) composé de 5 membres, renouvelé tous les ans, et qui est responsable du fonctionnement administratif du Collectif.

Actuellement, le Comité de Coordination est composé de Jean-Michel Bergougniou (Président), Etienne Martin (Trésorier), Frédéric Bimbot (Secrétaire), Jean-Pierre Briand (Secrétaire-Adj.) et Olivier Le Page.

**Notre prochaine réunion aura lieu le 5 Février 2003
à l'Espace Duguesclin.**

Le 10^{ème} point ...

Le 24 Janvier 2003, Tinténiac Pour Tous était présent comme d'habitude à la réunion du Conseil Municipal.

Après le 9^{ème} point de l'ordre du jour (lecture de courriers divers), le Maire a annoncé la discussion d'un 10^{ème} point.

Toutefois, pour des raisons de confidentialité, il a demandé au public de quitter la salle, afin que le débat ait lieu à huis clos.

Cette pratique peu courante et peu transparente est cependant légale. Nous n'avons pas la moindre idée de la nature de la question débattue mais nous supposons qu'elle justifiait pleinement cette mesure...

Espérons que cette situation ne se produise pas trop souvent, et qu'elle demeure réservée à des cas exceptionnels, pour que les informations et les débats restent public.

Pavillon des Cèdres - Epilogue

Déroulement des derniers événements

Après la décision du Maire d'accorder à la Maison Sainte-Anne le permis de démolition pour le Pavillon des Cèdres, l'Association Patrimoine & Historique Tinténiac-Montmuran a déposé auprès du Tribunal Administratif une requête en référé pour tenter de suspendre la procédure. Ce recours a été rejeté le 15 Novembre 2002.

L'Association Patrimoine & Historique a fait parvenir aux habitants de Tinténiac un document présenté comme un faire-part de décès annonçant la "mort prématurée" du bâtiment et appelant à se "recueillir" en souvenir de cet élément du patrimoine communal. La démolition a débuté le 4 Décembre 2002.

La question a été évoquée lors de la cérémonie des voeux à la Maison Sainte-Anne. Après avoir souligné la persévérance dont il a fallu faire preuve pour faire aboutir le projet, le Président du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite a rappelé que la nouvelle unité d'accueil des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer aura une capacité de 8 lits, mais qu'elle permettra en outre des accueils de jour et des prises en charge temporaires.

Il s'est dit confiant que l'ensemble du personnel serait prêt en 2004 lorsque l'unité sera opérationnelle. Il a ajouté que l'extension ne répondait probablement pas à l'ampleur des besoins actuels et à venir mais qu'elle était préférable à un statu quo.

Le Président de la Maison Sainte-Anne a également regretté que les vues du nouveau bâtiment projeté aient été diffusées dans le bulletin communal de Décembre sans qu'il en ait été préalablement avisé.

Commentaires de Tinténiac Pour Tous

Il est important de respecter la déception et le sentiment de deuil ressenti par ceux et celles qui étaient attachés au Pavillon des Cèdres. Toutefois, il convient de ne pas perdre de vue que le bâtiment prévu à la place permettra d'accueillir dans de bonnes conditions des personnes âgées dépendantes et d'atténuer leurs souffrances, alors que les pierres du bâtiment détruit, elles, ne souffrent pas.

Les besoins d'accueil des personnes âgées dépendantes vont prendre de plus en plus d'importance dans les années à venir et des solutions doivent déjà être pensées, au niveau communal, pour faciliter leur prise en charge dans des structures adaptées à leur condition (maintien à domicile, accueil occasionnel ou permanent, de jour ou de nuit...).

Il faut d'ores et déjà penser à développer les immeubles inter-générationnels, c'est-à-dire des immeubles où des appartements en rez-de-chaussée peuvent être occupés par des personnes âgées prises en charge à domicile et où les autres appartements sont habités par des générations plus jeunes. C'est une forme de logement social qui tient compte des besoins des personnes du 3ème âge.

La publication des plans du nouveau bâtiment sans l'avis de la Maison de Retraite est d'autant plus abusive qu'elle figure sous la rubrique "Travaux du Conseil Municipal", pouvant ainsi donner l'impression qu'il s'agit d'une réalisation communale. Malheureusement, ce n'est pas la première fois que la Municipalité publie des informations dans "Tinténiac-Information" sans en aviser au préalable les principaux intéressés, voire même contre leur gré. Ce ne sont pas des pratiques très conformes...

L'eau : en bouteille ou au robinet ?

Cette question, nous sommes nombreux à nous la poser : l'eau du robinet à Tinténiac et dans les environs présente-t-elle un risque pour la santé ? Ce sujet fait d'ailleurs débat un peu partout en Bretagne et il faut avouer qu'il est difficile de se faire une opinion.

A la vue des indicateurs publics, la qualité de l'eau semble irréprochable. Mais alors pourquoi les médias se font-ils régulièrement l'écho d'une eau bretonne saturée de nitrates ou polluée par des pesticides ? D'où viennent ces algues vertes qui envahissent de façon répétée les baies de Saint-Brieuc ou de Plestin-Les-Grèves, pour ne citer que les endroits les plus connus ?

En dépit de procédures administratives engagées auprès du Tribunal de Rennes et de la Cour Européenne de Justice pour la mauvaise qualité de l'eau en Bretagne, les mesures proposées semblent souvent décevantes par rapport à l'importance de l'enjeu et à l'ampleur du sinistre.

En cause, les nitrates qui proviennent de l'élevage intensif des porcs, mais aussi les pesticides utilisés parfois à outrance pour protéger les cultures. Pourtant, notre propos n'est pas de faire le procès des éleveurs, des agriculteurs ou de l'Etat, mais simplement de faire un constat et de tenter de comprendre le dossier dans toutes ses dimensions.

Où en sont aujourd'hui les connaissances médicales sur l'impact d'un taux de nitrate ou de pesticide élevé dans l'eau que l'on consomme tous les jours ? Pourquoi des taux de nitrates jugés trop élevés dans d'autres pays d'Europe (25 mg de nitrates) sont ils tolérés en France (norme à 50 mg)-? Quels sont les aménagements déjà mis en oeuvre et les alternatives envisageables par les éleveurs et les agriculteurs pour diminuer le caractère polluant de leurs activités ? Tous les facteurs de pollution ont-ils été vraiment identifiés et sont-ils tous de la même importance ? Quels sont les traitements supplémentaires de l'eau que l'on pourrait adjoindre à

ceux déjà utilisés et quels seraient leurs coûts additionnels pour le consommateur-?

Le débat est ouvert. Faites-nous partager vos connaissances de la question ou donnez-nous simplement votre opinion sur le sujet.

Et en attendant que la situation s'améliore, pourquoi ne pas commencer à l'échelle de la commune par appliquer le principe de précaution, en servant de l'eau en bouteille aux enfants des cantines des établissements scolaires de Tinténiac.

Il s'agirait d'une mesure extrêmement peu coûteuse (quelques centimes d'Euros par repas) mais qui signifierait que, comme cela a été fait pour la viande bovine, nos élus locaux agissent à leur échelle, pour prendre en compte les préoccupations légitimes des habitants quant à la qualité de ce que consomment nos enfants.

Dédicaces Pour Tous

Ah, il n'est pas toujours facile le métier de dessinateur, quand sous prétexte de promotion, on se retrouve dans une galerie commerciale en train de signer ses ouvrages au milieu d'une foule à moitié indifférente ou avide de produits vantés à la télévision.



Aussi, au nom de l'ensemble des cinq auteurs présents le 14 Décembre, je souhaite remercier tous ceux qui ont fait de cette journée un succès : merci, d'abord à Laurence de nous avoir aidé à faire la promotion de "Dédicaces Pour Tous" avec son **Escalibus** qui a sillonné Tinténiac et sa région, les jours précédents ; merci ensuite à tous ceux qui ont concouru à la mise en place de la journée (qu'il s'agisse de l'organisation, de la décoration, de la préparation des gâteaux, etc...) ; et merci enfin au public pour la chaleur de cette rencontre et la convivialité des échanges.

Cette première expérience est à renouveler et peut déboucher sur des projets plus durables. Pourquoi ne pas proposer aux établissements scolaires de s'associer à la démarche, car la bande dessinée peut être utilisée comme un support éducatif original et très attrayant pour les jeunes ? En ce qui me concerne, je suis partant !

Joub

TINTÉNIAC ... SON THYMA, SON THE ... SON ... NIAC !! HEURT

Les dessins qui illustrent cet article ont été spécialement réalisés le 14 Décembre 2002, par Etienne Davodeau, Pepito et Fred Simon.



Attention : anarque numérique !

Une société de démarchage à domicile tente de vendre sur Tinténiac un système de réception de la télévision numérique par satellite. Les arguments de cette société semblent frauduleux et ressemblent à s'y méprendre à une technique de vente déjà utilisée dans le passé. Cet argumentaire basé sur la garantie de recevoir des chaînes numériques gratuites en français a déjà valu à la société en question une condamnation pour publicité frauduleuse par le tribunal correctionnel de Lyon, l'année dernière. De plus, sachez que vous pouvez vous faire installer le même système par un installateur de la région pour environ 800 euros alors que cette société le propose à plus de 3000 euros !!! Si vous recevez cette société, ne signez pas le jour même ; allez vous renseigner chez votre installateur local ou allez faire un tour dans une grande enseigne de bricolage pour comparer les prix. Si vous avez déjà signé, n'oubliez pas que vous avez 7 jours pour vous rétracter.

David Le Goff

JEU

SÉ KI KI LA DI ?

Retrouvez, dans ces cinq vœux prononcés ces dernières semaines, qui a dit quoi.

- | | |
|---|--|
| 1. Que ceux d'entre nous qui ont le plus reçu montrent le chemin pour que nous soyons tous chez nous dans ce monde sans barrière | A. François BAYROU
Président de l'UDF |
| 2. Que les résolutions des Nations Unies soient appliquées partout dans le monde, quels que soient les pays, qu'ils aient du pétrole ou non | B. Jacques CHIRAC
Président de la
République Française |
| 3. Que tous les croyants et les hommes de bonne volonté dépassent la méfiance et le soupçon | C. Bill CLINTON
Ancien Président des
Etats-Unis |
| 4. Que la France soit au premier rang pour défendre la paix, la justice et l'éthique | D. Jacques NIKONOFF
Président d'ATTAC |
| 5. Que travaillent ensemble des gens d'horizons différents pourvu qu'ils partagent le même sens du bien commun | E. Jean-Paul II - Pape |

Réponses : 1-C, 2-D, 3-E, 4-B, 5-A

Vers un règlement pour les photocopies des associations ?

Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal (24 Janvier 2003), M. le Maire a indiqué que 21 402 photocopies avaient été faites en Mairie par les associations depuis début Juin, nombre jugé "impressionnant" par plusieurs membres du Conseil, notamment François Leroux. Le Maire a informé le Conseil que la commission des affaires culturelles allait se pencher sur un règlement concernant cette question, afin "d'éviter les abus et les constatactions".

Paul Legrand a alors demandé quel était le coût pour la commune d'une copie faite par les associations. En tenant compte du fait que celles-ci fournissent le papier, il ressort qu'une photocopie coûterait 1,22 centime d'Euro (soit 8 centimes de Franc). Alain Chénéas a alors souligné qu'il était également nécessaire de clarifier les choses en ce qui concerne l'emprunt de matériel. M. Le Maire a conclu en répétant que ces questions seraient abordées en commission.

Ce débat nous inspire plusieurs réflexions :

Tout d'abord, un rapide calcul sur la base des chiffres énoncés indique que 21 402 photocopies sur une période de 7 mois et demi, à raison de 1,22 centime d'Euro, représentent en tout et pour tout un coût de 35 Euros par mois et le tirage d'une centaine de pages par jour. Cela ne nous semble pas si "impressionnant" pour une commune comme la nôtre, où la vie associative est active et dynamique.

Pour s'en convaincre, il suffit de consulter le dernier bulletin communal, dans lequel 20 pages (sur 63) sont consacrées à des textes préparés par les associations culturelles, sans compter les 2 pages sur le bilan du forum des associations du 14 septembre dernier. Et la contribution des associations sportives à la vie locale est tout aussi significative.

Dans le mot du Maire du dernier bulletin communal, on peut lire : "le monde associatif n'est pas oublié de notre réflexion, et vous trouverez dans les pages qui suivent l'expression de la richesse de nos associations culturelles. Que le travail réalisé par les bénévoles au sein de ces associations soit ici, une fois encore, encouragé et félicité".

Alors, pourquoi vouloir mettre en place un règlement pour une question qui a un impact dérisoire sur le budget et le fonctionnement de la commune. Cette démarche donne pour ainsi dire l'impression que les associations dilapident les ressources de la commune et que leurs activités dérangent la Mairie. N'est-ce pas contradictoire avec les déclarations du Maire ?

Sur quoi va porter le règlement et sur quels critères va-t-il être basé ? Sur une question comme celle-ci, les élus en charge des affaires culturelles devraient commencer par informer les principaux intéressés (c'est-à-dire les représentants associatifs) de la situation actuelle et en discuter avec eux pour éviter qu'elle ne se dégrade. Des solutions peuvent sûrement être trouvées par le dialogue. Il sera toujours temps de mettre en place un règlement, si la situation devient un jour réellement préoccupante, ce qui ne nous semble pas, au vu des chiffres, être le cas aujourd'hui.

Nous invitons les responsables associatifs à nous contacter pour nous faire partager leur point de vue.

A lire

Esprit de tolérance, considération pour les exclus, accueil de l'autre : ce sont là quelques-unes des valeurs qui fondent la République, dans sa dimension de fraternité.

Ceux qui font le voyage vers des contrées comme la nôtre, des régions moins endeuillées par les guerres et les maladies que les leurs, ceux-là reçoivent peut-être une partie de nos impôts. Mais ils nous enrichissent aussi par leurs témoignages. Les écouter, accueillir aussi leur parole, c'est faire reculer le racisme.

Il est souhaitable que cette parole d'exclus parvienne jusqu'à nos oreilles, ici-même, à Tinténac, pour rappeler que nos verts pâturages eux-aussi peuvent être un lieu d'échanges et de dialogues, loin de l'hystérie de certaines chaînes "d'information".

Ce n'est qu'un rêve, à projeter pour de futures estivales ou d'autres moments conviviaux, mais il nous appartient de démentir ceux qui ne voient dans toutes les tragédies humaines que prétexte à souiller, à ridiculiser voire à exterminer les plus démunis.

*En vain j'émigre
J'émigre en vain
Dans chaque ville je vois le même café
et me résigne au visage fermé du serveur
Les rires de mes voisins de table
taraudent la musique du soir
Une femme passe pour la dernière fois
En vain j'émigre
et m'assure de mon éloignement
Dans chaque ciel je retrouve un croissant de lune
et le silence têtu des étoiles
Je parle en dormant
un mélange de langues
et de cris d'animaux
La chambre où je suis né
J'émigre en vain
Le secret des oiseaux m'échappe
comme celui de cet aimant
qui affole à chaque étape
ma valise*

Abdellatif Laâbi

**Extrait de : L'étreinte du monde.
Ed. La Différence, Paris, 1993.**

HUMOUR

Au vœux municipaux, le Secrétaire de Mairie a déclaré : "le navire Tinténac est arrivé à bon port, malgré quelques coups de tabac et avaries de barre".

La Mairie aime les images... Nous aussi !

